

FICHE DE POSTE

Date de mise à jour : 30/07/2019 BOP

I – DEFINITION DU POSTE

1	SERVICE : DIRECTION DE L'AGRICULTURE (DAG)					
2	LIBELLE DU POSTE : Ingénieur forestier					
3	NIVEAU DE RESPONSABILITE : 4					
4	CATEGORIE DE LA MAQUETTE FUTURE : A					
5	CATEGORIE DE LA MAQUETTE ACTUELLE : A					
5	FILIERE DE LA MAQUETTE FUTURE : FTE					
6	IMPUTATION BUDGETAIRE		CODE POSTE : 9813			
	S/CHAP : 962 02		PROGRAMME R.H : 965 02			
	CENTRE DE TRAVAIL : 383					
7	LOCALISATION GEOGRAPHIQUE : Pirae - TAHITI					
8	FINALITE / DESCRIPTIF SYNTHETIQUE (maximum 50 mots) : Responsable du pôle "Forêt" au sein de la cellule "Forêt et Aménagement rural", l'ingénieur forestier est chargé de la conduite des programmes et des actions destinés à favoriser la production et la valorisation de la ressource ligneuse locale, ainsi que la protection et la restauration des forêts et des sols.					
9	EFFECTIFS ENCADRES	A	B	C	D	Autres
	NOMBRES : 3		1		2	
10	SUPERIEUR HIERARCHIQUE DIRECT : Chef de la cellule forêt et aménagement rural					
11	MOYENS SPECIFIQUES LIES AU POSTE : Poste informatique / véhicule de service pour les déplacements extérieurs					
12	CONTRAINTES ET AVANTAGES DU POSTE : Déplacements pour des missions professionnelles dans tous les archipels de Polynésie française et à l'extérieur du territoire					
13	ACTIVITES PRINCIPALES : <ul style="list-style-type: none">- Participer à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du programme d'entretien et d'exploitation des plantations de pin des Caraïbes (notamment les inventaires, la cartographie et le monitoring des plantations de pins), du programme de plantation et de production de bois feuillu précieux pour l'ébénisterie et l'artisanat et du programme de relance du santal en Polynésie française ;- Elaborer un modèle de plan d'aménagement ;- Seconder le chef de cellule dans la gestion des activités de la station administrative d'exploitation de traitement du bois ;- Concourir à la valorisation du bois local par une assistance technico-économique aux exploitants forestiers, aux transformateurs et aux porteurs de projets ;- Gérer la dotation annuelle de crédits déléguées au pôle pour assurer la conduite de ses programmes, de ses activités et préparer le projet de budget annuel de la section forêt conjointement avec le chef de cellule ;- Participer à la promotion de la forêt et du bois dans le cadre d'actions de communication (journée de l'arbre, carrefour des métiers, communication sur la réglementation, etc.) ;- Contribuer, avec ses homologues des centres de recherches nationaux et internationaux, à l'élaboration, à la mise en œuvre et au contrôle de normes de qualité du bois local ;- Elaborer des règlements d'exploitation forestière, des travaux et des services forestiers ;- Mettre en place un cadre normatif relatif au développement et à la valorisation de la filière bois local (rédaction des projets de textes) ;- Réaliser des inventaires, des cartographies, des itinéraires techniques et monitoring pour les plantations d'essences autres que le pin + forêt naturelle ;- Participer au programme de la régénération de la cocoteraie et de la valorisation du bois sur la cocoteraie.					
14	ACTIVITES ANNEXES : <ul style="list-style-type: none">- Participer aux travaux de différents conseils, commissions ou comités concourant à la mise en œuvre des					

	objectifs de développement forestier et/ou de la filière bois ; - Participer, à la demande des autorités de la Polynésie française, à des conférences dans son domaine de compétence, sur le territoire ou à l'extérieur de la Polynésie française.
--	--

II – PROFIL PROFESSIONNEL

15	CADRE D'EMPLOI : Ingénieur
16	SPECIALITE SOUHAITABLE : Forêt

S: Sensibilisation, A: Application; E: Expert

17	COMPETENCES	S	A	E
	- Connaissances en matière de gestion durable et multifonctionnelle de la forêt			X
	- Connaissance du milieu forestier tropical insulaire ;			X
	- Connaissance du matériel bois et de la filière bois ;			X
	- Capacité à appréhender rapidement la stratégie du territoire pour la gestion et l'exploitation de ses ressources forestières ;			X
	- Autonomie et esprit d'initiative ;			X
	- Capacité à encadrer une équipe, sens du contact ;			X
	- Capacité à écouter, négocier, convaincre, arbitrer et rechercher un équilibre entre les forces en présence ;			X
	- Capacités rédactionnelles ;			X
	- Aptitude à faire appliquer les procédures mises en place et à faire des propositions pour les faire évoluer.			X

18	EXPERIENCE PROFESSIONNELLE SOUHAITEE : Expérience significative dans l'aménagement forestier, l'exploitation et la commercialisation du bois fonctions similaires
----	---

19	FORMATION D'ADAPTATION EVENTUELLE : <ul style="list-style-type: none"> • Connaissance de la Polynésie française (statut, cadre réglementaire, etc.) ; • Techniques de communications.
----	---

20	DUREE D'AFFECTION SOUHAITABLE DANS LE POSTE : 3 ans minimum
----	---

Le Directeur

L'agent

Date :

Date :

Signature :

Signature :